

Conseil Municipal des Jeunes



- Vous habitez à Taverny
- Vous avez entre 11 et 16 ans
- Vous êtes collégien ou lycéen
- Scolarisé à Taverny ou hors commune

➤ Dossier à télécharger sur le site Internet
ou à retirer au service Jeunesse

**Déposez votre candidature
avant le 20 octobre 2022**
au service Jeunesse de Taverny

**TAVERNY UNE VILLE ACTIVE
ET ENGAGÉE POUR SA JEUNESSE**

Renseignements
01 34 18 65 15
jeunesse@ville-taverny.fr
www.ville-taverny.fr





Florence Portelli
Maire de Taverny,
Vice-Présidente de la
Région Île-de-France,
Présidente de l'Orchestre
national d'Île-de-France



Lucie Miccoli
Adjointe au Maire déléguée à la
Jeunesse, à l'Insertion professionnelle
et à l'Égalité entre les femmes et les
hommes, Conseillère communautaire
Val Parisis, Présidente de la Mission
Locale de Taverny

“ Être citoyen, c'est se sentir appartenir à une même communauté, partager des valeurs communes et avoir conscience de ses droits et de ses devoirs.

Nous souhaitons que les jeunes de Taverny, du collège au lycée, puissent vivre concrètement cette citoyenneté, en être des acteurs, et comme nous nous y étions engagés dans notre programme, nous avons créé en 2015 le premier Conseil Municipal des Jeunes de Taverny. Par cette instance, qui traduit notre volonté d'aller vers plus de démocratie participative, nous voulons que les jeunes Tabernaciennes et Tabernaciens aient l'opportunité d'être force de proposition, puissent défendre des projets d'intérêt général qui parlent à leur génération.

Pour ce nouveau mandat, nous vous invitons à proposer votre candidature et à vous mettre rapidement en campagne électorale !



Présentation du Conseil Municipal des Jeunes



Un CMJ, qu'est-ce que c'est ?

Une instance de concertation et participation citoyenne pour :

- s'impliquer dans la vie locale et municipale,
- comprendre le fonctionnement de sa ville,
- proposer et monter des projets !



Un CMJ, pour qui ?

Les jeunes Tabernaciens collégiens et lycéens scolarisés à Taverny et hors de la commune âgés de 11 à 16 ans.



Fonctionnement d'un CMJ

- **Combien d'élus ?** 34 jeunes conseillers
- **Pour combien de temps ?** Élu pour un mandat de deux ans.
- **Que font les élus ?** Ils choisissent de travailler sur des projets et participent aux commissions thématiques, aux séances plénières, aux manifestations et cérémonies officielles de la commune.

• Quand se réunissent-ils ?

Les membres du CMJ se réuniront une fois par mois en commission et devront également être présents aux 3 assemblées plénières de l'année scolaire à l'Hôtel-de-ville, aux cérémonies importantes de la commune et aux commémorations notamment.

• Qui préside le CMJ ?

La présidence des assemblées plénières du CMJ est assurée par Florence Portelli, maire, secondée par son adjointe Lucie Miccoli, déléguée à la Jeunesse, à l'Insertion professionnelle et à l'Égalité entre les femmes et les hommes, élue référente du CMJ.

L'animation du CMJ sera réalisée par un animateur du service Jeunesse, garant de la dimension éducative et pédagogique. Il veille au respect des valeurs de démocratie, de laïcité, de solidarité lors des échanges et des rencontres.



Déclaration de candidature (à remplir par la candidat)



Nom _____

Prénom _____

Date de naissance* _____

Adresse _____

Tél./Portable _____

Mail* _____



Établissement scolaire _____

Classe _____

Je soussignée _____

déclare me porter candidat(e) aux élections du Conseil Municipal des Jeunes qui se dérouleront
du 14 au 18 novembre 2022.

Fait à Taverny le _____

Signature du candidat
Précédée de la mention « lu et approuvé »



* Mention obligatoire

Mes motivations, mes idées... (à remplir par la candidat)



Mes motivations:

Mes idées:

Autorisation parentale (à remplir par le représentant légal)



Votre enfant souhaite devenir membre du Conseil Municipal des Jeunes de la ville de Taverny.

Afin de lui permettre de participer à ce dispositif, il est nécessaire de remplir cette autorisation parentale :

Je soussigné(e) _____

Domicile _____

Tél./Portable* _____

Mail* _____

Représentant légal de l'enfant* _____

- Autorise mon enfant à déposer sa candidature et faire sa campagne pour le Conseil Municipal des Jeunes pour les années 2022 à 2024
- Autorise mon enfant à participer aux élections
- Autorise mon enfant à participer au séminaire d'intégration du Conseil Municipal des Jeunes de Taverny qui se déroulera le samedi 3 décembre 2022.
- Autorise mon enfant à être véhiculé par les moyens de transport de la commune pour tout déplacement dans le cadre du CMJ.
- Autorise mon enfant à être filmé, photographié, sans contre partie financière, seul ou en groupe dans le cadre du CMJ et que son image puisse être diffusée dans tous les moyens de communication de la ville : presse, site internet, facebook...
- Accepte de recevoir par voie postale, par courriel et par sms les différentes informations relatives au CMJ (réunions, invitations, programmes, rendez-vous...).

Fait à Taverny le _____

Signature du représentant légal
Précédée de la mention « lu et approuvé »

* Mention obligatoire

Calendrier



Élections

Les élections se dérouleront du 14 au 18 novembre 2022.

14 et 15 nov. 2022

**Collège
Georges-Brassens**

Toute la journée

16 nov. 2022

**Médiathèque
« Les Temps Modernes »**

14h / 17h30

17 et 18 nov. 2022

**Collège
Carré S^{te} Honorine**

Toute la journée

Journée d'intégration

 **Le samedi 3 décembre 2022**

Toute la journée

En présence de Lucie Miccoli, élue référente du CMJ, cette journée aura pour objectif d'apprendre à se connaître, de comprendre le fonctionnement du CMJ et de préparer la cérémonie d'investiture.

Un repas en présence de M^{me} le Maire, sera offert.

 **Mercredi 7 décembre 2022**

Après-midi

Visite institutionnelle de l'Hôtel-de-ville et rencontre avec les élus.

Investiture

En janvier 2023

Salle du Forum – Hôtel de ville

Sous la présidence de :

M^{me} le Maire, Florence Portelli

et de M^{me} Miccoli, déléguée à la Jeunesse, à l'Insertion professionnelle et à l'Égalité entre les femmes et les hommes, élue référente du CMJ.

*Un verre de l'amitié sera offert
pour clôturer cette séance.*



Renseignements
01 34 18 65 15
jeunesse@ville-taverny.fr
www.ville-taverny.fr

